

JOURNAL municipal



UNE VOIE DE CHOIX

N° 6

SEPTEMBRE 2019

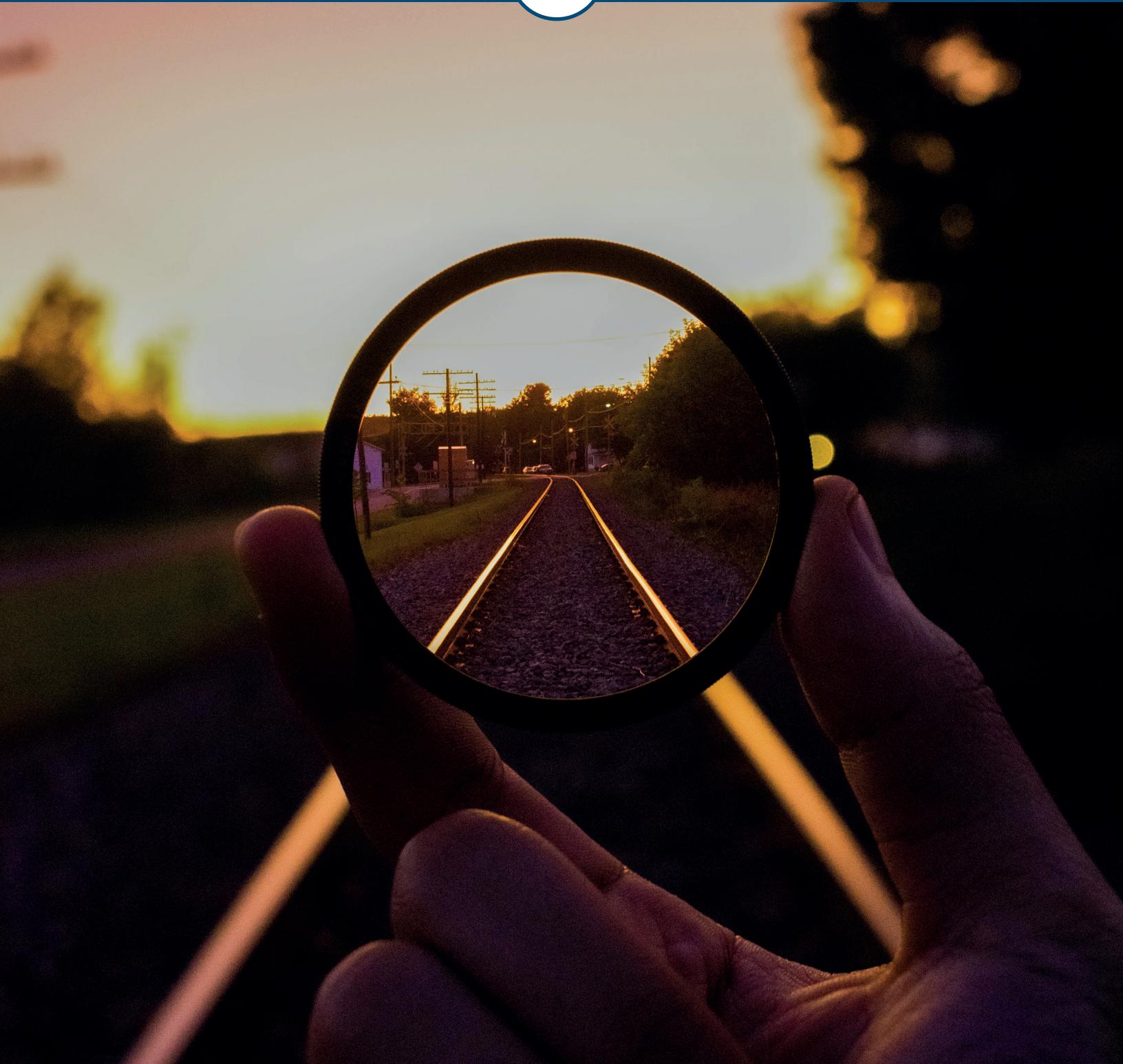


TABLE DES MATIÈRES

HOMMAGE AUX CITOYENS	3
CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME	4
SPORTS, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS	6
DIVERS	10
AVIS PUBLICS	15
COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL	17
COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX	18

Le contenu du Journal municipal **UNE VOIE DE CHOIX** est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit.

La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens.

Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée.

Finalement, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à faciliter la lecture.

PROCHAINE PARUTION

1^{ER} NOVEMBRE 2019

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: MAXIME FRANÇOIS

HOMMAGE AUX CITOYENS

L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA COMMUNAUTÉ FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE. PORTNEUF, C'EST VOUS !

CITOYENNE DU MOIS

JOSYANE LANGLAIS, *Une employée qui a laissé sa trace!*

Cette jeune Portneuvienne âgée de 24 ans, diplômée en éducation spécialisée et bachelière en enseignement en adaptation scolaire et sociale a coordonné le Local des jeunes de Portneuf de mars 2016 à juin 2019 suite à son travail comme animatrice-intervenante pendant 6 mois au sein de la même organisation.

Ambitieuse, talentueuse et d'une simplicité incomparable, Josyane a sans aucun doute marqué de façon positive et constructive l'ensemble des personnes qui ont eu la chance de la côtoyer pendant son mandat. Que l'on parle des jeunes fréquentant le Local, de ses employés, de son supérieur, des parents des jeunes, de ses collègues, des partenaires ou tout autre personne qui a passé sur son chemin, tous ne tariraient sans doute d'éloges à son égard si on leur demandait de nous parler d'elle.

Selon moi, Josyane a toujours effectué son travail d'intervenante et de coordonnatrice avec beaucoup de professionnalisme et de rigueur, mais également avec beaucoup d'amour et de générosité autant pour les jeunes pour qui elle travaillait que pour ses employés avec qui elle travaillait. Elle se distinguait également par sa grande simplicité et son humilité désarmante, qui faisaient d'elle une employée et une personne des plus agréable à côtoyer.

Quand on entend parler de gens qui ont une « vieille âme », et bien je crois que Josyane en fait partie. Quand une personne, peu importe son âge, transmet par sa seule façon d'être et d'agir une leçon de vie à celles et ceux qui prennent la peine de l'observer, j'imagine que l'on peut parler en effet d'une « vieille âme ».

Nous avons eu la chance d'avoir Josyane non seulement comme coordonnatrice du Local des jeunes, mais également comme éducatrice spécialisée au camp de jour où elle a œuvré pendant 4 ans, ainsi qu'à titre d'animatrice-intervenante au camp ados, emploi qu'elle occupa pendant un été. Dans le cadre de son emploi au camp de jour qui a duré plusieurs années, Josyane a eu davantage la possibilité de nous démontrer ses qualités et ses aptitudes professionnelles.



Source photo: Josyane Langlais

En 4 ans, Josyane a contribué à mettre sur pied plusieurs outils d'intervention qui sont utilisés au quotidien au sein du camp. Nous parlons ici de différents outils bâtis sur mesure pour certains enfants en difficulté, de dossiers de suivis des jeunes qui nous ont permis année après année de suivre leur évolution et de raffiner nos méthodes d'interventions et finalement, la mise en place du programme de soutien aux comportements positifs qui a été implanté cette année.

Pour toutes ces raisons et plusieurs autres non mentionnées dans ce texte, la Ville de Portneuf est fière de reconnaître Mme Josyane Langlais dans cette chronique « Hommage aux citoyens ». Nous la remercions sincèrement pour le travail accompli et pour la marque positive qu'elle laisse derrière elle. Nous saurons profiter de l'héritage laissé par une employée comme Josyane et continuerons à offrir les meilleurs services possibles à nos jeunes et à la population en général.

Anaïs Jardon
Directrice du service des loisirs
Supérieure immédiate de Josyane dans le cadre de son emploi à la Ville de Portneuf

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

OPTIQUE PORTNEUF EN LUMIÈRES !

Les photos de l'exposition Optique Portneuf présentée sur le quai seront désormais visibles en tout temps. En effet,



Crédit photo: Pierre Choquette

des lumières ont dernièrement été installées au-dessus de chaque photo afin de permettre aux visiteurs du quai d'admirer les paysages de Portneuf à toute heure du jour.

Reg'Arts Portneuf tient à rappeler qu'en 2020, le quart de ces photos, soit 9 d'entre elles, seront remplacées par des photos provenant du public. Ces photos seront sélectionnées par un jury indépendant et doivent couvrir les secteurs fluvial, urbain, rural, humain et industriel, et avoir été prises sur le territoire de la Ville de Portneuf.

Les détails et règlements complets se trouvent sur la page Facebook de Reg'Arts Portneuf: www.facebook.com/regartsportneuf.

Nous vous invitons à visiter l'exposition en soirée !

Reg'Arts Portneuf

EXPOSITION CLIC'ADO

Venez admirer les photos de l'exposition Clic'Ado, les **28 et 29 septembre** au Carrefour municipal !

Maxime François, Anabelle Bertrand, Camille Marcoux et Alexis Rivard, 4 jeunes photographes talentueux, ont photographié la Ville de Portneuf sous tous ses angles pendant plusieurs mois afin de vous offrir une exposition de qualité.

L'exposition se déroulera en parallèle avec l'événement **Hommage aux bâtisseurs** qui mettra en vedette la famille Frenette.



Les visiteurs seront invités à voter pour leur photo préférée et des prix seront remis aux photographes le **dimanche, 29 septembre, à 16h00**.

Reg'Arts Portneuf tient d'ailleurs à remercier Mes idées, notre avenir ainsi que M. Vincent Caron et M. Joël Godin pour leur soutien dans la réalisation de ce projet.

Au plaisir de vous y voir !

Reg'Arts Portneuf

Événement gratuit

Hommage aux bâtisseurs de la Ville de Portneuf

OUVERT À TOUS | **LES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2019**
À l'honneur : la famille Frenette



ATELIER FAMILIAL DE CONFECTION DE FERMES DE TOITS (TRUSSES)

Matériel fourni et prix à gagner!

Défi : réaliser la charpente d'un toit en équipe familiale de **2 à 4 personnes**.
Le mandat sera dévoilé sur notre page Facebook.

Atelier Samedi : 9 h 30 à 12 h

Exposition des fermes de toits Samedi : 12 h à 16 h

Tests des fermes de toits Samedi : 16 h

Inscriptions en ligne via le logiciel Qidigo.

Rendez-vous à villedeportneuf.com et cliquez sur «**Inscriptions en ligne**».

Date limite : 22 septembre à 23 h 59



5 À 7 DES BÂTISSEURS

Historique et souvenirs de la famille Frenette.

Cocktail dînatoire Samedi : 17 h à 19 h



EXPOSITION FRENETTE

Photos récentes, anciennes et artistiques des entreprises de la famille Frenette.

Voyez aussi l'exposition Clic'Ado ! Photos du patrimoine portneuvien, prises tout au long de l'année par des adolescents âgés entre 14 et 18 ans.

Samedi : 9 h 30 à 19 h | Dimanche : 12 h à 17 h (Remise de prix : 16 h)

Carrefour municipal, 500 rue Notre-Dame, Portneuf G0A 2Y0



[regartsportneuf](#)



418 284-9941



En collaboration avec



FONDS ALUMINERIE
DE DESCHAMBAULT
POUR LES COLLECTIVITÉS
DURABLES

SPORTS, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

JOURNÉE FAMILIALE AU PARC DES GÉNÉRATIONS

SAMEDI, 31 AOÛT 2019 – VILLE DE PORTNEUF

Le samedi 31 août dernier s'est déroulée la 6^e édition de la Journée Familiale au Parc des Générations à Portneuf. Cette journée, instaurée dans le but de créer un maillage entre les différentes générations, se poursuit et connaît toujours un beau succès auprès des clientèles visées.

En effet, 6 ans plus tard, l'objectif est plus que jamais atteint! La journée, organisée dans un parc où sont mises en place différentes installations, soit structures de jeux pour les enfants, abri couvert, terrain de tennis et pickleball, jeux de pétanque et de shuffle board, circuit Trekit pour les personnes autonomes et semi autonomes, etc., attire son lot de jeunes familles, d'aînés et de jeunes retraités. Nouveauté cette année, afin de garder les fa-

150 personnes qui ont pris part aux festivités de samedi dernier et qui ont participé aux différentes activités organisées, soit tournoi de pétanque, tournoi de shuffle board, tournoi amical de pickleball, clown, maquillage, jeux pour les 0-5 ans, jeux gonflables pour les enfants, musique, etc.

La journée semble s'être bien implantée au sein de la population portneuvienne. Les résidents la connaissent désormais et en profitent pour se retrouver une dernière fois sous le soleil estival tout en regardant leur progéniture s'amuser avec leurs petits amis.

Source photo: Ville de Portneuf
Cette année, une courte averse a fait fuir quelques participants et a fait cesser le tournoi de pickleball avant la fin. Les festivités se sont cependant poursuivies par la suite sans trop de dommage. Le Local des jeunes de Portneuf est présent depuis l'instauration de cette journée pour offrir blé d'Inde, hot-dogs et breuvages aux participants. D'ailleurs, les animateurs-intervenants du Local et leurs jeunes s'impliquent bénévolement au sein de plusieurs activités organisées par la Ville et participent à l'organisation et à la réalisation de journées comme celle de samedi.

Des prix de participation pour les gagnants des tournois et des prix de présence provenant de commerçants locaux sont tirés à la fin de la journée. Nous félicitons les gagnants du tirage et des différents tournois et remercions l'ensemble des partenaires qui ont contribué à l'événement: Ville de Portneuf, La Perle du Saint-Laurent, Coiffure Michelle, Pizzéria Paquet, Restaurant St-Alfred, Esthétique Vicky Gauthier et Le Wok de Hong Kong.

La journée devrait être de retour l'an prochain pour une 7^e édition! Au plaisir de vous y voir!

Anaïs Jardon
Directrice du service des loisirs
Ville de Portneuf



Source photo: Ville de Portneuf

milles en après-midi, une machine à mousse a été louée pour le plaisir des petits. L'activité a connu un vif succès malgré un problème technique qui a mis fin prématurément à la baignade dans la mousse! Au total, c'est environ



Source photo: Ville de Portneuf

RETOUR SUR LE CAMP DE JOUR 2019 ET MISE EN LUMIÈRE SUR CE SERVICE ESTIVAL DISTINCTIF



Source photo: Ville de Portneuf

Encore une fois cette année, la Ville de Portneuf et les citoyens de la Ville ont eu la chance de pouvoir compter sur des employés d'exception pour s'occuper de leurs enfants cet été!

En effet, l'ensemble de l'équipe du camp de jour encadrée par la coordonnatrice Laurence Martel a su relever le défi de prendre en charge une centaine d'enfants pendant 7 semaines complètes et ce avec brio!

L'équipe du camp de jour compte plusieurs employés qui ont à leur actif 3 à 4 années d'expérience et qui sont de surcroit en cours de formation dans un domaine connexe. Bien entendu, de nouveaux animateurs qui contribuent à assurer la relève se mêlent à l'équipe. La qualité des animateurs embauchés permet à la Ville d'offrir un service de grande qualité aux utilisateurs au sein duquel la sécurité prévaut.

UNE RESSOURCE QUI FACILITE LA VIE!

D'abord, depuis plus de 6 ans, le camp se dote d'une ressource spécialisée qui aide les animateurs à gérer les

enfants problématiques. Ce poste, comblé depuis maintenant 3 ans par Josyane Langlais qui fait un travail exceptionnel, a permis de développer des outils d'intervention qui améliorent la vie au camp et facilitent le travail des animateurs.

LA FORMATION DE NOS EMPLOYÉS, LA CLÉ DE LA RÉUSSITE!

En effet, la Ville de Portneuf mise non seulement sur l'embauche de ressources compétentes et de qualité, mais également sur la formation de son personnel pour offrir un service inégalé.

Dans les formations dispensées en début d'été, il y a entre autres la formation SAVEUR en animation, niveau 1 et niveau 2, d'une durée de 28 heures chacune, qui est offerte et obligatoire pour TOUS les employés lors de leur entrée au camp. Cette formation offre aux employés les notions requises pour devenir des animateurs polyvalents et les outiller dans les différentes facettes de leur travail. Par la suite, une formation sur le Cadre de référence des camps

de jour municipaux d'une durée d'une demie journée est dispensée à l'interne afin que les employés maîtrisent les règlements et normes en vigueur au camp de Portneuf. Finalement, une formation en secourisme « sportif et récréatif » dispensée par Formation Prévention Secours est offerte à l'ensemble des employés du camp afin que les employés puissent intervenir en cas d'urgence.

DES PROGRAMMES QUI CONSOLIDENT NOS OUTILS!

En plus de la formation, le camp de jour applique différents programmes qui en font un camp distinctif. Parmi ces adhésions, le camp se conforme au Cadre de Référence des camps de jour municipaux depuis 2013. Cette adhésion, lui donne accès à des outils qui contribuent à affiner les pratiques générales du camp. Aussi, depuis 2014, c'est au programme Tremplin Santé que le camp de jour de la Ville de Portneuf adhère afin de valoriser les saines habitudes de vie auprès des enfants. Finalement, cette année, le camp de jour a implanté le programme de soutien aux comportements positifs. Ce programme, qui vise à renforcer les « bons comportements » au lieu de punir les « mauvais », est également utilisé par les écoles De La Riveraine et Des Sentiers de Portneuf, ce qui favorise sa compréhension et son adhésion auprès des enfants.

LA COORDINATION, UN PILIER INCONTOURNABLE!

Finalement, une coordination rigoureuse et professionnelle arrime l'ensemble des éléments qui constituent le camp de jour pour en faire une expérience mémorable pour les enfants! À cet effet, nous tenons à souligner le travail remarquable de la coordonnatrice Laurence Martel qui termine sa 4^e année à titre de coordonnatrice au camp de jour de la Ville de Portneuf. Cette dernière a su coordonner son équipe et l'ensemble des activités et volets du camp de jour depuis maintenant 4 ans avec une grande autonomie et beaucoup de professionnalisme. Nous souhaitons d'ailleurs à la future enseignante, une carrière des plus enrichissante et prometteuse dans un domaine où elle saura laisser sa trace sans aucun doute et continuer à semer beaucoup de bonheur autour d'elle. Merci Laurence pour ton magnifique travail!

Cela fait un petit tour de ce service au sein duquel beaucoup d'énergie, de travail et de dévouement sont déployés dans un seul et même but, offrir le plus bel été possible à votre enfant!

Nous remercions donc l'ensemble des parents et enfants qui ont utilisé le service du camp de jour cet été et on se dit à l'an prochain!

CAMP DE JOUR 2019

Cet été, le camp de jour de Portneuf a accueilli John et Diana, deux explorateurs de la jungle hors du commun. Pendant les sept semaines du camp, les enfants ont pu assister à leurs nombreuses péripéties et les accompagner dans leur escapade dans la jungle. Les enfants ont également pu prendre part à des activités et des sorties des plus intéressantes, tout au long de l'été. Ils ont, entre autres, réalisé des tours de magie avec Manu, ils ont visité l'Aquarium de Québec et ils ont pu observer et manipuler toutes sortes de reptiles avec Monsieur Reptile. Avec la formidable équipe d'animation, petits et grands ont réalisé des activités leur permettant de bouger et d'en apprendre plus sur la saine alimentation, conformément au programme Tremplin Santé auquel notre camp adhère

depuis plusieurs années. Ils ont également pu poursuivre les objectifs du soutien au comportement positif et bénéficier de divers priviléges liés à leurs bons efforts.

Je tiens à remercier les enfants pour leur belle participation aux activités tout au long de l'été, mais également les parents pour la confiance qu'ils ont accordée à mon équipe et moi-même. Il s'agissait de mon dernier été en tant que coordonnatrice du camp de jour de Portneuf et je ne pourrais pas être plus fière et heureuse des années que j'y ai passées.

***Laurence Martel (Praline)
Coordonnatrice du camp de jour***

CAMP ADOS DE PORTNEUF

MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE DU CAMP ADOS DE PORTNEUF!

Nous remercions la coordonnatrice du Camp ados de Portneuf Marie Gignac-Fleury et l'animatrice-intervenante Audrey Picard pour leur dévouement et leur fiabilité au cours de l'été 2019. Les deux jeunes femmes ont accompli leur rôle d'accompagnatrice d'un groupe de 15 jeunes âgés entre 12 et 15 ans avec beaucoup de professionnalisme. Il s'agissait d'une première expérience pour chacune d'elle, Marie qui occupait pour une première

année le rôle de coordinatrice et Audrey qui occupait un emploi dans le domaine de l'intervention pour une première fois. Sans aucun doute, La Ville de Portneuf a pu compter sur deux personnes de qualité qui ont guidé leurs jeunes dans la réalisation de leur projet coopératif tout au long de l'été.

Nous remercions également les parents et les jeunes qui ont participé à la réussite de la 6^e édition du Camp ados de Portneuf!



CERCLE DE FERMIÈRES PORTNEUF

RÉUNION MENSUELLE DÉPLACÉE

Veuillez noter que dû aux élections, la prochaine réunion aura lieu le **lundi 28 octobre 19h30**, à l'hôtel de ville.

ANNONCE IMPORTANTE

Un processus de fusion est actuellement en cours; le Cercle de Grondines se joint au Cercle de Portneuf-Ville qui devient le Cercle de Fermières Portneuf.

Bienvenue à toutes nos nouvelles membres!

JOURNÉES PORTES OUVERTES DU CFQ PORTNEUF (SECTEUR GRONDINES)

Les activités ont lieu au Centre des Roches, 505, chemin Sir-Lomer-Gouin et au Presbytère, 490, chemin du Roy, Deschambault-Grondines (secteur Grondines).

Stationnement disponible à l'Église de Grondines.

Samedi 26 octobre, 10h à 17h

Dimanche 27 octobre, 11h30 à 17h

Centre des Roches : Expo-Vente, démonstration de tricot, tissage et autres, artisans du secteur, visite du local, activités avec les enfants, dont fabrication de décorations d'Halloween et de Noël.

Presbytère : Exposition

PROGRAMMATION DES COURS ET ACTIVITÉS

Notre dépliant « Programmation des cours et activités automne 2019 » est maintenant disponible. Tous les cours sont ouverts aussi aux non-membres.

Vous pouvez aussi suivre notre groupe Facebook « CFQ Portneuf » pour consulter la programmation et rester à l'affût des ajouts.

Toutes les femmes désirant se joindre au Cercle sont les bienvenues.

Pour toutes informations, contactez la présidente.

Au plaisir de vous voir!

Marjolaine Bédard, Présidente
418 286-6764

DIVERS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

500A, rue Notre-Dame, Portneuf G0A 2Y0

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE À COMPTER DU 10 SEPTEMBRE 2019 :

MARDI 18H30 – 20H

MERCREDI 13H30 – 15H

JEUDI 18H30 – 20H

CARTE MUSÉO

La carte MUSÉO offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO de partir à la découverte de musées et de leurs expositions.

POUR PROFITER DU SERVICE

Offert aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO, l'abonné n'a qu'à se rendre à la bibliothèque municipale et emprunter la carte MUSÉO.

CE QU'IL FAUT SAVOIR À PROPOS DE LA CARTE :

- Service en vigueur d'octobre à mai.
- CNCA.
- Disponible au comptoir de prêt des bibliothèques du Réseau BIBLIO.

- Laissez-passer pour l'admission gratuite dans les musées participants.

- Valide pour 2 adultes et 2 enfants âgés de 16 ans et moins, le tarif régulier selon l'âge s'applique à toute personne additionnelle.

- Prêt d'une durée de 7 jours non renouvelable.

- Limite de 2 cartes MUSÉO par carte d'abonné.

- En cas de perte, des frais de 20 \$ s'appliquent.

MUSÉES PARTICIPANTS

Région de la Capitale nationale

Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul

Musée de Charlevoix

Musée de la civilisation

Musée de l'Amérique francophone

Région de la Chaudière-Appalaches

Musée de la mémoire vivante

Moulin La Lorraine

Musée maritime du Québec

Musée Marius-Barbeau

Musée minéralogique et minier de Thetford-Mines

LA RÉGIE VERTE

SACS EN PLASTIQUE ET MATIÈRES RECYCLABLES

Merci de ne pas utiliser de sac en plastique opaque pour déposer vos matières recyclables dans votre bac ou conteneur de récupération.

Il est préférable de déposer les matières recyclables en vrac, sinon, bien vouloir utiliser des sacs en plastique transparent.

Ne pas utiliser de sacs à déchets.

TRI DES MATIÈRES RECYCLABLE

Assurez-vous de déposer uniquement des matières recyclables dans votre bac ou conteneur de récupération.

Consultez le guide pratique du tri pour connaître les matières acceptées.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour connaître les matières acceptées, les consignes et la date de la collecte dans votre secteur, visitez laregieverte.ca.



AVIS IMPORTANT



LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS POUR LA COLLECTE DES HERBES ET FEUILLES!



Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

**Seuls les contenants suivants sont acceptés
pour les herbes et les feuilles :**

- Bacs bruns
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades, ou autres marques)

IMPORTANT :

**Toutes les feuilles disposées dans des sacs de plastique
et déposées en bordure de rue ne seront pas ramassées.**

Notez que les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux écocentres suivants :

Neuville, Saint-Raymond, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Alban, Saint-Ubalde et Rivière-à-Pierre.

Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Merci de votre collaboration.



Visitez
laregieverte.ca

Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf



CONNAISSEZ VOUS ?



La Corporation de transport régional de Portneuf (CTRP), a comme mission d'œuvrer à développer l'offre en transport collectif sur le territoire de la MRC de Portneuf. Les objectifs étant basés sur les besoins de transport signifiés auprès de la CTRP.

Une **navette journalière** faisant le trajet de Portneuf à Québec est disponible au coût de 4.25\$ (déplacement simple), 115.00\$ (laissez-passer mensuel régulier) et 58.00\$ (laissez-passer mensuel étudiant). La navette passe à Portneuf à 6h37 le matin pour se rendre à Québec et revient à 18h03 du lundi au vendredi.

Une **navette or** pour les aînés est également disponible pour un service de transport collectif intermunicipal et interrégional. La navette or offre trois parcours desservant chacun 4 à 6 municipalités et Québec; le départ se fait en matinée, avec un retour en fin d'après-midi; le service est personnalisé et courtois avec aide à l'embarquement et au débarquement. Le tarif est de 4.25\$ (déplacement simple). Les places sont limitées, réservations requises. Horaire disponible sur le site de la corporation de transport.

Un **transport adapté** pour les personnes handicapées est offert : parcours et horaires préétablis, du lundi au samedi. Détail sur le site internet de la corporation de transport.

Un **service de covoiturage** est offert. Le service gratuit permet de mettre en lien des conducteurs et des passagers ayant un trajet et un horaire similaires. De nombreuses possibilités sont actuellement offertes, n'hésitez pas à vous inscrire. **C'est gratuit.**

Autres services disponibles : **Transport avec les sièges vacants** sur les itinéraires empruntés par les transports adapté et scolaire de Portneuf. Vous devez contacter la corporation au moins 24 heures à l'avance. La réservation est obligatoire. Les possibilités se limitent aux trajets disponibles. Vous devez vous prémunir d'un billet au coût de 4,25 \$ par déplacement simple.

COORDONNÉES DE LA CORPORATION DE TRANSPORT :

111-2, Route des Pionniers, Saint-Raymond (QC) G3L 2A8

Téléphone : 418 337-3686, Sans frais : 877 329-3686, Télécopieur : 418 337

3686, courriel : info@transportportneuf.com,

Site internet : www.transportportneuf.com

LE PROGRAMME PAIR

Le programme Pair est un service GRATUIT de surveillance téléphonique à distance qui s'assure de la santé de la personne abonnée par un appel téléphonique quotidien.

UNE PRÉSENCE RASSURANCE POUR :

- Rester chez soi en sécurité
- Y rester le plus longtemps possible
- Conserver son autonomie
- Avoir de l'aide en situation d'urgence
- Apporter un soutien aux proches aidants, à leur famille et leurs amis

RAPPELS SPÉCIALISÉS :

En plus de l'appel quotidien, les services suivants vous sont aussi offerts GRATUITEMENT, à toute heure du jour ou de la nuit :

- Rappel de médicaments
- Rappel de la prise de glycémie
- Rappel pour penser à bien vous alimenter
- Rappel pour faire de l'exercice

CE SERVICE S'ADRESSE AUX :

- Personnes aînées
- Personnes vivant seules
- Couples
- Convalescents
- Toute personne qui en fait la demande

POUR VOUS INSCRIRE À CE SERVICE GRATUIT :



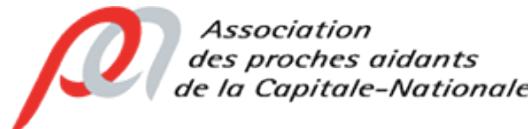
418 688-1511 #229

SANS FRAIS : 1866 887-6150 #229

Apacn.org

info@apacn.org

Agence Pair Québec 03
1670, rue Dina-Bélanger
Québec (Québec) G1S 0A5



TRAVAUX PUBLICS | DÉPÔT DE SERVICE DE RÉCUPÉRATION DE PEINTURE, D'HUILES USÉES, DE FILTRES DE PILES ET DE LAMPES FLUOCOMPACTES

LIEU : DÉPÔT PORTNEUF, 1000 RUE ST-GERMAIN (SECTEUR NORD)

HORAIRE D'OUVERTURE

Les heures d'ouverture pour le garage municipal sont de 7h à 16h, du lundi au vendredi inclusivement. Pour une gestion saine et efficace du programme de collecte des matières récupérables, tous les contenants (bacs) de récupération pour les peintures, les huiles et filtres à huile de diesel demeurent en tout temps cadenassés.

À votre arrivée, ou avant de vous déplacer au centre de dépôt, prière de communiquer avec un préposé disponible au garage municipal au 418-286-6939.

LISTE DES PRODUITS ACCEPTÉS OU NON ACCEPTÉS

Section peinture : Produits acceptés

- Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail, ou autre)
- Vernis
- Peintures à métal ou antirouille
- Laques
- Peintures aluminium
- Produits pour traitement du bois (préservatif, scellants acrylique)
- Teintures
- Peinture de signalisation, celles disponibles au magasin;

Section peinture : Produits non acceptés

- Peintures conçues pour usage artistique
- Solvants et diluants
- Apprêts et peintures pour usage industriel
- Adhésifs
- Peintures de signalisation
- Stucco
- Goudrons et scellants à base de goudron

Section huiles : Produits acceptés

Moteur :

- Moteur synthétique
- Pour transmission
- Système hydraulique
- Pour système servo-direction
- Circulation, huile pour turbine
- Pour système servo-direction
- D'engrenage

Végétale (sous forme liquide) :

- Rerafinée
- Pour compresseur
- Diélectrique pour transformateur
- Minérale caloporteuse
- Pour système de réfrigération
- Pour moteur à bateau avec opération domestique

Lubrifiant aérosol :

- Chaînes
- Moteur 2 temps

Section filtres : Produits acceptés

- Pour huile utilisée pour les moteurs à combustion interne
- Pour les systèmes hydrauliques et les transmissions
- Filtres à diesel
- Pour les systèmes de chauffage au mazout léger
- Séparateur air / huile

Section Piles : Produits acceptés

Catégorie de piles : rechargeables, non rechargeables, lithium, boutons.

Piles primaires (non rechargeables) :

- Carbone-zinc
- Oxyde d'argent boutons
- Alcalines
- Zinc air
- Lithium

- Boutons

Piles secondaires (rechargeables) :

- Nickel-cadmium;
- Ions lithium.
- Nickel-hydure métallique;

Section Piles : Batteries de voiture

- Piles plomb-acide

Section lampes fluocompactes : Produits acceptés

- Lampes fluocompactes (type queue de cochon, etc);
- Tubes et couronnes fluorescents, (longueur max. 2 pieds).

Section lampes fluocompactes : Produits non acceptés

- Ampoules à filament (à incandescence et halogènes).

Pneu déjanté :

- De voiture.

Lieu : Dans cour arrière du garage municipal.

NOTE

Le site de dépôt localisé au 1000 de la rue St-Germain (garage municipal) est pourvu d'un système de surveillance par caméras. Tous citoyens qui déposent des produits à l'extérieur des contenants ou devant le garage municipal seront poursuivis selon le règlement municipal numéro RUM-07 article 9 section 9.1.

Merci de votre collaboration !

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Services des travaux publics au 418 286-6939.

DÉPÔT DE PNEUS DÉJANTÉS DE VOITURES, CAMIONS STYLE PICK-UP ET CAMIONNETTES

LIEU : DÉPÔT PORTNEUF, 1000 RUE ST-GERMAIN (SECTEUR NORD)

La Ville de Portneuf met à la disposition de ses citoyens un site de récupération de pneus de voitures, camions style pick-up et de camionnettes usagés déjantés. Ce service de récupération est situé dans la cour arrière du garage municipal. Vous trouverez le site de dépôt du côté ouest du garage.

Pour avoir un bon potentiel de recyclage, la qualité des pneus hors d'usage est un facteur important.

Ils doivent :

- Faire partie du flux courant, c'est-à-dire tous les pneus d'auto, de camion style pick-up et de camionnette amassés dans l'année et n'ayant pas trop de détérioration
- Être exempts de contaminants (terre, sables, etc.)
- Être déjantés

HORAIRE D'OUVERTURE

Les heures d'ouverture pour le garage municipal sont de 7h à 16h du lundi au vendredi inclusivement. Pour une gestion saine et efficace du programme de collecte des pneus sur le territoire de la ville de Portneuf aucun pneu janté, de camions lourds, de quads (VTT) et de motocyclettes ne sont acceptés, uniquement les pneus déjantés de voitures, camions style pick-up et camionnettes.

NOTE

Le site de dépôt localisé au 1000 de la rue St-Germain (garage municipal) est pourvu d'un système de surveillance par caméras. Tous citoyens qui déposent des produits à l'extérieur des contenants ou devant le garage municipal seront poursuivis selon le règlement municipal numéro RUM-07 article 9 section 9.1.

Merci de votre collaboration !

AVIS PUBLICS

DÉPOT DU RÔLE D'ÉVALUTION FONCIÈRE

RÔLE TRIENNAL 2019-2020-2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné en conformité avec les exigences de la Loi sur la fiscalité municipale :

1. QUE le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Portneuf a été déposé au bureau municipal, 297, 1re Avenue, Portneuf, le 9 septembre 2019. Ledit rôle pourra être consulté durant les heures normales de bureau.

2. QUE l'exercice financier 2020 est le deuxième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal.

3. QU'une demande de révision peut être logée :

- au deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- toute autre personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire;
- une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

4. QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'année civile qui suit celle pendant laquelle est survenu l'événement justifiant la modification (article 131.2 de la Loi sur la fiscalité municipale).

5. QUE toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :

- être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé : « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » (disponible au Bureau municipal);
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 385 adopté par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf (MRC) le 12 décembre 2018 conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- être déposée à la Municipalité régionale de comté de Portneuf (MRC), 185, route 138, Cap Santé, G0A 1L0, ou envoyée par courrier recommandé.

Donné à Portneuf, ce 20 septembre 2019.

France Marcotte, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 232

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2019 le règlement suivant :

Règlement numéro 232 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'autoriser dans les zones mixtes, l'usage d'entreprise artisanale à l'intérieur des bâtiments complémentaires

QUE le règlement 232 n'a fait l'objet d'aucune demande valide de participation à un référendum et que ce dernier est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE le règlement 232 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 26 août 2019.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297 1re Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 20 septembre 2019.

France Marcotte, greffière

JOUR DE REGISTRE | RÈGLEMENT D'EMPRUNT

PG SOLUTIONS

Est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité de la Ville de Portneuf:

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 9 septembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 234, « Décrétant un emprunt de 96 000\$ \$ et une dépense de 96 000\$ pour l'acquisition et l'implantation d'une suite intégrée de logiciels spécialisés en gestion municipale – PG Solutions ».

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 234 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 2 octobre 2019, au bureau de la municipalité, situé au 297, 1re Avenue Portneuf.

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 234 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 223. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 234 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 2 octobre 2019 au bureau de la municipalité, situé au 297, 1re Avenue Portneuf.

6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité.

7. Toute personne qui, le 9 septembre 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes:

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et

- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;

- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale :

- avoir désigné par résolution, par ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 9 septembre 2019 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Portneuf, ce 20 septembre 2019.

France Marcotte, greffière

COMPTES RENDUS

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AOÛT 2019

1. Acquisition de modules de jeux – parc Développements Portneuviens, Nature's Instruments
2. Acquisition de modules de jeux – parc Développements Portneuviens, Jambette
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

LE MARDI, 15 OCTOBRE 2019, À 19H30
297, 1^{RE} AVENUE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2019

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux du 12 et du 26 août 2019
5. Adoption des comptes payés du mois d'août 2019
6. Adoption règlement, modification au règlement de zonage afin d'introduire de nouvelles normes relatives au chapitre 20 concernant les dispositions particulières applicables à la zone de villégiature Rv-201
7. Adoption règlement d'emprunt pour l'acquisition et l'implantation d'une suite intégrée de logiciels spécialisés en gestion municipale – PG Solutions
8. Engagement d'un journalier aux travaux publics
9. Mandat fourniture et pose de pompes submersibles aux puits St-Charles
10. Achat de sel et sable d'hiver
11. Scellement de fissures
12. Traçage et marquage urbain
13. Installation électricité, voie de contournement
14. Autorisation de dépenses, surveillance rues Paquin et des Écoliers
15. Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales
16. Concordance, de courte échéance et prolongation relativement à un emprunt par obligation
17. Émission de billets
18. Annulation soldes résiduaires
19. Autorisation signature demande subvention dans le cadre du programme FIMEAU
20. Appui à la Course et au Festival de la banquise
21. Retrait de l'entente intermunicipale de la MRC pour les services du TPI
22. Embauche pompiers volontaires
23. Autorisation course en sentier, 451 boul. Gauthier
24. Appui à la municipalité Grenville-sur-la-Rouge
25. Offre de services – Plan concept – Réaménagement terrain sportif/secteur Nord
26. Période de questions
27. Levée de l'assemblée

**LA VERSION ORIGINALE DES PROCÈS-VERBAUX EST DISPONIBLE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE À L'ADRESSE SUIVANTE:
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM**

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE

maire@villedeportneuf.com

418-286-3844 poste 23

MADAME CHANTALE HAMELIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #1

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Représentante à la Table de concertation culture

Représentante à la Résidence Portneuvienne

Représentante au Comité du journal municipal et du site internet

Représentante au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentante substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante substitut au Comité du développement durable

MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2

marc.rivard@villedeportneuf.com

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant au Comité Les Haltes du St-Laurent

Représentant au Comité du quai et des terrains adjacents

Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant au Comité d'embellissement

Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la CAPSA

Représentant substitut au Parc naturel régional

MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante au Comité de la politique familiale

Représentante au Comité achat local

Représentante substitut à la Résidence Portneuvienne

Représentante substitut au Comité d'embellissement

MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5

gilles.bedard@villedeportneuf.com

Représentant à l'OMHGP

Responsable de l'analyse du parc immobilier

Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR BRUNO CORMIER, CONSEILLER AU POSTE #6

bruno.cormier@villedeportneuf.com

Maire suppléant

Représentant à la Municipalité régionale du comté de Portneuf

Représentant auprès du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale

et de la Chaudière-Appalaches

Représentant au Comité du développement durable

Représentant à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant à la CAPSA

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme

LES RESPONSABLES

MUNICIPAUX

418-286-3844

DIRECTION GÉNÉRALE

Mathieu Gingras, poste 26

GREFFE

France Marcotte, poste 24

TRÉSORERIE

Isabelle Longval, poste 31

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

SERVICE DES LOISIRS

Anaïs Jardon, poste 28

SERVICE DES INCENDIES ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sébastien Teed, 418 326-3007

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Denis Dion, 418 808-8084

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465

BIBLIOTHÈQUE LE SIGNET

Chantale Hamelin, 418 286-6910

CONTRÔLE ANIMALIER

Kathleen Marcotte, 418 268-4779

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Eric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre



courriel: elortieag@videotron.ca

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Téléc.: 418 285-0075

RAYNALD L'ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

RETRouvez-nous sur le www.villedeportneuf.com

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. **Le format Word est requis.** Les dates de tombée et les dates de parution du journal municipal pour l'année 2019 sont disponibles sur le site de la Ville dans la section « journal municipal ».

VOS PHOTOS

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel suivante: charline_morissette@outlook.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

CANDIDATURES - HOMMAGE AUX CITOYENS

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens ? Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à charline_morissette@outlook.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

HÔTEL DE VILLE: 297 1^{RE} AVENUE, PORTNEUF, QC, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com

tél.: 418 286-3844

fax: 418 286-4304

info@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE: 911

TRAVAUX PUBLICS

418 808-8084

LOISIRS

418 286-3844 poste 28

loisirs@villedeportneuf.com

GRATUIT

ACTIVITÉ D'HALLOWEEN



**SPECTACLE: La Sorcière
enchantée: dès 13h00**

Clowneries, chansons, histoire d'araignée... qui font rire
les enfants! Pour les enfants de 3 à 10 ans

14h00 à 15h30: jeux divers sur la
thématique de l'Halloween! Déguisez-vous!

SOIREE DISCO

et joutes de quilles à la salle de quilles de Portneuf

DE 20H À 23H

Pour les 10-15 ans : réservez votre allée !

Samedi, 26 octobre 2019

**De 13h à 15h30 Au Carrefour municipal
(500, rue Notre-dame, Portneuf)**

Informations et réservations: 418 286-3844 #28 ou www.villedeportneuf.com:
inscriptions en ligne!

